

Formation d'Acteur Prévention dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (AcP ASD)

N° 2025-01

OBJECTIFS

La formation-action initiale AcP ASD a pour objectif de rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à son activité d'aide et de soins à domicile auquel il est exposé dans son milieu professionnel, en participant à l'amélioration des conditions de travail. Il sera capable de porter secours face à une personne en détresse et également capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Compétences visées

- ✦ **Domaine de Compétence (DC)1.** Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'AcP ASD dans sa structure.
- ✦ **DC2.** Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- ✦ **DC3.** Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Modalités certification :

Un **certificat AcP-ASD** d'une durée de **validité de 24 mois** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. L'APS devra suivre une formation de maintien des acquis afin d'actualiser ses compétences tous les 24 mois.



Modalités d'organisation

- **Formation intra-entreprise**
Dispensée au sein de vos locaux ou au centre à Doujani 2 – Mamoudzou
- **Formation inter-entreprise**
Dispensée au centre de formation sis à Doujani 2 – Mamoudzou
- **Public concerné**
Ensemble des intervenants à domicile (aidants et soignants)
- **Prérequis et Modalité d'accès**
Aucun
- **Durée de la formation**
21heures en présentiel, soit 3 journées de 7h
- **Modalité et durée d'accès**
 - Durée : 3 jours soit 21 heures
 - Horaires : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (aménagement possible si besoin)
 - Délai d'accès : 1 semaine sous condition de rester des places disponibles
- **Contact :**
Tel : 06 39 09 10 96
Mail : 2masdsst@gmail.com
- **Coût :** 945 euros
- **Méthode de la formation**
La formation-action acteur AcP ASD alterne entre méthode expositive, mises en situation avec des retours d'expériences collectives, expérimentation des différentes méthodes et outils.
- **Modalités d'évaluation**
Evaluation formative et certificative théorique et pratique selon les grilles d'évaluation AcP ASD
- **Intervenants**
Formateurs AcP ASD certifiés par l'INRS
- **Accessibilité**
Accessibilité PSH nous contacter pour un aménagement

Formation initiale d'Acteur Prévention dans le secteur de l'Aide et du Soins à Domicile (AcP ASD)

Programme de la formation

- ✦ **Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure (DC1)**
 - se situer comme acteur de prévention pour soi, pour sa structure.
 - identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.
- ✦ **Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure (DC2)**
 - Observer et analyser une situation de travail.
 - Proposer des améliorations de la situation de travail.
 - Remonter l'information aux personnes concernées



✦ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (DC3)

- identifier les enjeux d'un accompagnement.
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Chiffres clés

Taux de satisfaction apprenants	Taux de présence	Taux de réussite
100%	100%	95%